

Christine **Meier**;
Pascal **Meier** et Brian **Jordan**;
Joël et Francine **Meier Maret** et leurs enfants Léane et Quentin;
Willy **von Niederhäusern**;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès d'

André MEIER

leur très cher époux, papa, papi, beau-fils, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le samedi 24 septembre 2011, dans sa 65e année.

Un recueillement musical aura lieu le mercredi 28 septembre, à 15 heures, à la chapelle de la Cluse (Murith), 89, boulevard de la Cluse, où André repose.

L'incinération suivra dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.